RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Département de l'YONNE 2ème Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Raymond VALENTIN, Candidat Indépendant Gaulliste

suppléante Gilberte MONIN

1 - DONNER LA PRIORITE A L'EDUCATION

A l'horizon de l'an 2000, la jeunesse française devra être la plus instruite et la mieux formée d'Europe.

- Pour cela je ferai adopter, avant le 1er janvier 1989, un plan décennal de rénovation du système d'éducation. Pour assurer la liberté de l'enseignement, lutter contre les échecs scolaires, garantir l'égalité des chances, développer les bourses, revaloriser la situation des enseignants, donner une pleine capacité d'initiative aux établissements scolaires et aux universités.

- Pour favoriser l'emploi, la formation technique et professionnelle sera organisée par l'Etat, les régions et les entreprises. L'apprentissage sera développé de façon à devenir une filière de formation pleine et entière, égale aux autres.

2 - CREER UNE DYNAMIQUE POUR L'EMPLOI

Je veux réduire le chômage par la création d'emplois.

La France peut réussir, comme ses partenaires européens, à créer des emplois. Pour cela, il faut renforcer la solidité de nos entreprises et les rendre compétitives en Europe et dans le monde. Il faut jouer la carte de l'intelligence française.

J'utiliserai trois moyens :

- Avant la fin de 1988, des baisses d'impôt, générales et durables, en faveur de l'investissement, de la création et de la transmission des entreprises agricoles, industrielles, commerciales, d'artisanat et des services.

- La révision avant la fin 1988 des mécanismes de la taxe professionnelle qui pénalisent l'emploi et l'investissement ainsi que la réduction progressive des charges qui pèsent sur les entreprises.

- Une recherche scientifique et technique de niveau international : je veux porter à 3% du Produit National le montant de l'effort de recherche public et privé.

3 - METTRE EN OEUVRE UNE NOUVELLE SOLIDARITE

Je veux faire de la société française une société plus juste et plus fraternelle.

La solidarité entre les Français doit renforcer la famille, sauvegarder la Sécurité Sociale, s'exercer pleinement en faveur des agriculteurs, accélérer l'indemnisation de nos compatriotes rapatriés d'Outre-Mer, garantir les droits des Anciens Combattants, se manifester davantage à l'égard des handicapés, éliminer la pauvreté, aider celles et ceux qui souffrent de solitude.

Pour les personnes âgées, je maintiendrai le pouvoir d'achat des retraites. J'augmenterai le nombre de maisons de retraite, en particulier médicalisées. Je développerai l'aide à domicile.

Je prendrai immédiatement trois mesures :

- L'augmentation de l'allocation parentale d'éducation, qui sera doublée sur trois ans;
- L'établissement d'un revenu social garanti pour ceux qui sont dans l'incapacité réelle de travailler;
- L'institution d'une aide sociale personnalisée aux victimes de la nouvelle pauvreté.

4 - RENFORCER LA DEMOCRATIE PAR LA PARTICIPATION DE TOUS

Je m'engage à favoriser la participation démocratique de tous les Français à la vie de la Nation.

Je proposerai une réforme élargissant le champ du référendum.

Les femmes devront être présentes et nombreuses à tous les niveaux de décision et de pouvoir.

J'encouragerai l'intéressement et la participation des salariés au développement des entreprises.

Je veillerai à préserver le rôle et l'indépendance des professions libérales.

Un nouveau pacte national des libertés locales sera conclu avec les communes, les départements, les régions.

Les départements, territoires et collectivités d'Outre-Mer, seront appelés à participer pleinement à la gestion de leurs affaires pour se développer et s'ouvrir sur leurs zones géographiques.

Le libre accès de tous aux valeurs de la culture sera garanti, en particulier par l'élévation progressive des crédits du ministère de la Culture et par une politique ambitieuse de la création audiovisuelle.

5 - GARANTIR L'IMPARTIALITE DE L'ETAT

L'Etat ne doit pas être la chose d'un parti. Il ne doit pas être soumis à des intérêts particuliers. Il doit garantir l'indépendance des juges, la liberté de la presse, de la radio et de la télévision, ainsi que celle des entreprises.

Il doit lutter avec détermination contre le terrorisme, la criminalité et la délinquance.

Vu, le Candidat.

Imp. - MM - 89780 Vergigny - Tél. : 35.07.33